

RCS : SAVERNE Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 00009 Numéro SIREN : 676 280 092 Nom ou dénomination : FISCHER TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2018 sous le numéro de dépôt 1522

6239

18 JUIN 2018

BASQ

FISCHER TELECOM

Société par actions simplifiée au capital de 66 000 euros

Siège social : 125 rue du Général Goureau, 67340 INGWILLER

676280092 RCS SAVERNE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 JUIN 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 884 386,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	884 386,37 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	5 952 633,62 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	6 837 019,99 euros
A titre de dividendes	500 000,00 euros
Soit 1 000,00 euros par action	

Le solde en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 6 337 019,99 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 3 juillet 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 81 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 419 000,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

- 295 000,00 euros, soit 590,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 47 790,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 247 210,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015:

- 690 000,00 euros, soit 1 380,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 111 780,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 578 220,00 euros

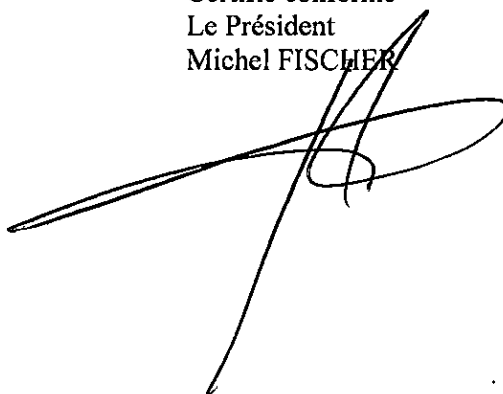
Exercice clos le 31 décembre 2016 :

- 255 000,00 euros, soit 510,00 euros par titre
- dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 41 310,00 euros
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 213 690,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Michel FISCHER

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Fischer', is written over the printed name 'Michel FISCHER'.

BILAN ACTIF

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	2 429 500	1 097 000	1 332 500	800 000
	Autres immobilisations incorporelles	46 204	44 230	1 974	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	413 271	365 656	47 615	20 441
	Autres immobilisations corporelles	2 213 717	1 980 025	233 692	383 099
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	1 238		1 238	1 221
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	140 998		140 998	123 538
TOTAL		5 244 927	3 486 910	1 758 017	1 328 298
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 889 569	65 881	2 823 688	2 542 672
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	24 916	1 911	23 005	41 507
	Autres créances	5 892 632	25 000	5 867 632	4 615 325
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	222 840	4 212	218 628	213 323
	Disponibilités	5 182 387		5 182 387	5 390 330
	Charges constatées d'avance	106 963		106 963	73 332
	TOTAL	14 319 307	97 004	14 222 302	12 876 489
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				
	Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF		19 564 234	3 583 915	15 980 319	14 204 788

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

BILAN PASSIF

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	5 952 634	5 357 717
	Résultat de l'exercice	884 386	849 917
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	6 947 020	6 317 634
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	130 000	165 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	130 000	165 000
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	681 857	514 260
	Emprunts et dettes financières divers	421 600	334 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 777 405	4 747 839
	Dettes fiscales et sociales	1 376 022	1 188 842
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	70 889	97 435
	Produits constatés d'avance	1 575 526	838 878
	Total des dettes	8 903 299	7 722 154
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	15 980 319	14 204 788

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2017		31/12/2016	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	17 749 455	100,00	19 023 616	100,00
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	17 749 455	100,00	19 023 616	100,00
	Productions stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	8 672	0,05	19 980	0,11
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	436 099	2,46	228 382	1,20
	Autres produits	214		887	
Total des produits d'exploitation		18 194 440	102,51	19 272 864	101,31
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	11 557 081	65,11	12 034 609	63,26
	Variation de stock	(255 179)	-1,44	(479 430)	-2,52
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 224 179	6,90	1 192 792	6,27
	Impôts, taxes et versements assimilés	212 004	1,19	207 131	1,09
	Salaires et traitements	2 672 445	15,06	2 749 348	14,45
	Charges sociales du personnel	968 236	5,46	1 031 915	5,42
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	304 331	1,71	1 180 764	6,21
	Autres charges	170 095	0,96	39 965	0,21
	Total des charges d'exploitation	16 853 192	94,95	17 957 093	94,39
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 341 248	7,56	1 315 771	6,92
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés	27 866	0,16	27 304	0,14
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	2 285	0,01	1 018	0,01
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers		30 151	0,17	28 322	0,15
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	5 646	0,03	5 763	0,03
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		5 646	0,03	5 763	0,03
RESULTAT FINANCIER		24 505	0,14	22 559	0,12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 365 753	7,69	1 338 330	7,04
Total des produits exceptionnels				2 500	0,01
Total des charges exceptionnelles		3 157	0,02		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 157)	-0,02	2 500	0,01
PARTICIPATION DES SALAIRES		108 400	0,61	105 141	0,55
IMPOTS SUR LES BENEFICES		369 809	2,08	385 772	2,03
TOTAL DES PRODUITS		18 224 591	102,68	19 303 685	101,47
TOTAL DES CHARGES		17 340 205	97,69	18 453 769	97,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		884 386	4,98	849 917	4,47

**ANNEXE
COMPTABLE**

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 980 319 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **18 224 591 euros** et un total **charges** de **17 340 205 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **884 386 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerces inscrits à l'actif du bilan ont fait l'objet d'un amortissement en cas d'existence d'une limite prévisible à l'exploitation du dit fonds :

Fonds de commerce EPINAL : 3 ans

Fonds de commerce REMIREMONT : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usage fiscales.

Installations techniques	4 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
Installations générales	4 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Matériel de bureau et informatique

3 à 5 ans

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) :

L'entreprise a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2017, en réduction de ses charges sociales, le CICE d'un montant de #CHAMP € correspondant à 7% des salaires éligibles pour l'année 2017, S'agissant d'une composante du résultat de l'exercice, ce crédit d'impôt sera affecté à l'amélioration du fonds de roulement et des capitaux de l'entreprise.

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 742000€. Le règlement 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan

Règles et Méthodes Comptables

dans le poste "fonds commercial" et pour lesquels il n'existe aucune limite prévisible à leur exploitation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 31/12/2017 en prenant en considération les résultats générés en 2017 et en prévision pour 2018 par ces fonds de commerce.

Ce test n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 083 909		564 158		172 363	2 475 704
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 083 909		564 158		172 363	2 475 704
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	382 105		35 714		4 549	413 271
	Instal., agencement, aménagement divers	1 651 591		13 868		132 205	1 533 253
	Matériel de transport	70 099				12 323	57 776
	Matériel de bureau, mobilier	666 951		4 310		48 573	622 688
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 770 745		53 892		197 649	2 626 988
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 221		17			1 238
	Prêts et autres immobilisations financières	123 538		17 460			140 998
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 759		17 477			142 236
TOTAL		4 979 413		635 526		370 012	5 244 927

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	46 409	29 684	2 363	73 730
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 409	29 684	2 363	73 730
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	361 665	8 540	4 549	365 656
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 350 140	129 974	132 205	1 347 909
Matériel de transport	33 403	11 350	12 323	32 430
Matériel de bureau, mobilier	621 998	26 260	48 573	599 685
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 367 206	176 123	197 649	2 345 680
TOTAL	2 413 615	205 807	200 012	2 419 410

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	165 000	10 000	45 000	130 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	165 000	10 000	45 000	130 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 237 500		170 000	1 067 500
	Sur stocks et en-cours	91 718	65 881	91 718	65 881
	Sur comptes clients	1 111	800		1 911
	Autres	6 497	25 000	2 285	29 212
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 336 825	91 682	264 003	1 164 504
	TOTAL GENERAL	1 501 825	101 682	309 003	1 294 504
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			101 681	306 718 2 285	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Élément 5

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	140 998		140 998
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24 916	24 916	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	155 413	155 413	
	Taxes sur la valeur ajoutée	243 338	243 338	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 493 881	5 493 881	
	Charges constatées d'avances	106 963	106 963	
TOTAL DES CREANCES		6 165 508	6 024 510	140 998
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	700	700		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	681 157	235 962	445 195	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 777 405	4 777 405		
	Personnel et comptes rattachés	497 431	497 431		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 471	427 471		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	449 370	449 370		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 750	1 750		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	421 600	421 600		
	Autres dettes	70 889	70 889		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 575 526	1 575 526		
TOTAL DES DETTES		8 903 299	8 458 104	445 195	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		400 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		233 060			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	200,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	200,0000	100 000,00

Ventilation du Chiffre d'Affaires

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises	17 749 455		17 749 455
Production de Biens			
Production de Services			
Chiffres d'affaires nets	17 749 455		17 749 455

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 365 753	333 710	1 032 043
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(111 557)	(36 099)	(75 458)
RESULTAT COMPTABLE		1 254 195	297 611	956 584

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2017

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	CONSTRUCTION	11 668
	PARTICIPATION	108 400
	FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	21 680
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		141 748

ANNEXE - Élément 12

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2017

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		81	
	Ouvriers			
	TOTAL		86	

--

ANNEXE - Elément 6.10

PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		4 340 642
Autres créances		4 340 642
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	4 336 717	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	3 925	

ANNEXE - Élément 6.11

CHARGES A PAYER

		31/12/2017
Total des Charges à payer		808 251
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit INT.COURUS/EMPRUNT ET A.B.C	162	162
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 775	1 775
Dettes fiscales et sociales CONGES A PAYER PROV.PARTICIPAT.SALARIES AUTRES CHARG.PERS.A PAYER ORG.SOC. CHARGES A PAYER ETAT AUTRES CH. A PAYER	186 642 108 400 202 160 236 472 1 750	735 425
Autres dettes DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	70 889	70 889

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		106 963	106 963
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			106 963

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 575 526
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 575 526	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 575 526

--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
EMPRUNT	NANTISSEMENT COMPTE DAT 50%	CREDIT AGRICOLE	437 000	73 664
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CAISSE D EPARGNE	314 549	232 200
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CREDIT AGRICOLE	400 000	375 131
		TOTAL	1 151 549	680 995

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés DETTE ACTUARIELLE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE		69 769	
		69 769	
Autres engagements INTERETS NON COURUS PRET CREDIT AGRICOLE INTERETS NON COURUS PRET CAISSE EPARGNE		2 212 4 217	
		6 430	
Total des engagements financiers (1)		76 199	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITES

Hypothèses retenues : * augmentation annuelle des salaires 1.5 %

* départ volontaire à 62 ans

* taux de rotation moyen du personnel : 10% de 16 à 50 ans
2% au-delà

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Etabli par la société **COGEST AUDIT SARL**
A l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle délibérant sur les résultats
De l'exercice clos le 31 décembre 2017

De la société

FISCHER TELECOM SAS

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 125 Rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

RC SAVERNE B 676 280 092
SIRET N° 676 280 092 00021
CODE APE : 6190Z

SAS FISCHER TELECOM
Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : 125 rue du Général Goureau
67340 INGWILLER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FISCHER TELECOM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport et dont le total du bilan s'élève à la somme de 15.980.319 euros.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 22 mai 2018

Commissaire aux Comptes

COGEST AUDIT SARI

Charles-René TAND



Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER TELECOM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 125 Rue du Général Gourau		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 6 7 6 2 8 0 0 9 2 0 0 0 2 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2017	N-1 31/12/2016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 097 000	1 332 500	800 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	44 230	1 974		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	365 656	47 615	20 441	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 980 025	233 692	383 099	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations		BB	BC				
	Autres titres immobilisés		BD	BE	1 238	1 238	1 221	
	Prêts		BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	140 998	140 998	123 538		
	TO TAL (II)		BJ	BK	3 486 910	1 758 017	1 328 298	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	65 881	2 823 688	2 542 672	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 911	23 005	41 507	
		Autres créances (3)	BZ	CA	25 000	5 867 632	4 615 325	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	4 212	218 628	213 323
Disponibilités	CF		CG	5 182 387	5 182 387	5 390 330		
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	106 963	106 963	73 332		
TO TAL (III)	CJ		CK	97 004	14 222 302	12 876 489		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 583 915	15 980 319	14 204 788		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	620 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :					

Désignation de l'entreprise		SAS FISCHER TELECOM		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	5 952 634	5 357 717	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	884 386	849 917	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	6 947 020	6 317 634
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	130 000	165 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR	130 000	165 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	681 857	514 260	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	421 600	334 900	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 777 405	4 747 839	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 376 022	1 188 842	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	70 889	97 435	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 575 526	838 878	
TOTAL (IV)		EC	8 903 299	7 722 154	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	15 980 319	14 204 788	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 458 104	7 416 290	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	700			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS FISCHER TELECOM								Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	17 749 455	FB		FC	17 749 455	19 023 616	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ	17 749 455	FK		FL	17 749 455	19 023 616	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	8 672	19 980	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	436 099	228 382	
	Autres produits (1) (11)					FQ	214	887	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	18 194 440	19 272 864	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	11 557 081	12 034 609	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(255 179)	(479 430)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 224 179	1 192 792	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	212 004	207 131	
	Salaires et traitements *					FY	2 672 445	2 749 348	
	Charges sociales (10)					FZ	968 236	1 031 915	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	202 650	547 936
							GB		540 000
							GC	91 681	92 828
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	10 000	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	170 095	39 965
	Autres charges (12)						GF	16 853 192	17 957 093
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	1 341 248	1 315 771	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	27 866	27 304	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 285	1 018	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	30 151	28 322	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 646	5 763	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	5 646	5 763	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	24 505	22 559	
						GW	1 365 753	1 338 330	

Désignation de l'entreprise SAS FISCHER TELECOM				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	3 157
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 157
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(3 157) 2 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	108 400 105 141
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	369 809 385 772
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	18 224 591 19 303 685
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	17 340 205 18 453 769
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	884 386 849 917
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	129 382 157 764
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOT.AMORT.EXCEPT.IMMO				3 157	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE COMPTABLE



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 15 980 319 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 18 224 591 euros et un total charges de 17 340 205 euros, dégageant ainsi un résultat de 884 386 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2017 et finit le 31/12/2017.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerces inscrits à l'actif du bilan ont fait l'objet d'un amortissement en cas d'existence d'une limite prévisible à l'exploitation du dit fonds :

Fonds de commerce EPINAL : 3 ans

Fonds de commerce REMIREMONT : 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usage fiscales.

Installations techniques	4 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	4 à 10 ans
Installations générales	4 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans



Règles et Méthodes Comptables

Matériel de bureau et informatique

3 à 5 ans

Stocks

Les matières et marchandises ont été évaluées au prix d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) :

L'entreprise a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2017, en réduction de ses charges sociales, le CICE d'un montant de 139 449 € correspondant à 7% des salaires éligibles pour l'année 2017, S'agissant d'une composante du résultat de l'exercice, ce crédit d'impôt sera affecté à l'amélioration du fonds de roulement et des capitaux de l'entreprise.

Changement de réglementation - Fonds Commerciaux et autres immobilisations incorporelles

Sont inscrits à l'actif du bilan des fonds commerciaux acquis à titre onéreux pour un montant global de 742000€. Le règlement 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, a introduit de nouvelles dispositions concernant les fonds commerciaux ; celui-ci pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, et ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (PCG, art. 214-3).

En contrepartie de cette présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art. 214-15).

La société a estimé que les fonds de commerces exploités correspondants aux valeurs portées à l'actif du bilan



Règles et Méthodes Comptables

dans le poste "fonds commercial" et pour lesquels il n'existe aucune limite prévisible à leur exploitation n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

En contrepartie, un test de dépréciation a été effectué sur la base d'une valeur vénale calculée au 31/12/2017 en prenant en considération les résultats générés en 2017 et en prévision pour 2018 par ces fonds de commerce.

Ce test n'a pas mis en évidence une perte de valeur.

Produits constatés d'avance : poste au bilan s'élevant à 1.575.526 € au 31/12/2017

Des produits constatés d'avance ont été comptabilisés pour un montant de 1.243.525 € en raison d'un risque de reversement de rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM eu égard à un contrat passé avec un assureur.

Le taux d'annulation des contrats d'assurance est de 85 % pour la période de juillet 2015 à décembre 2017. Or selon le contrat passé avec cet assureur si le taux moyen de résiliation dépasse 50 %, une partie de la rémunération perçue par la SAS FISCHER TELECOM doit être reversée à cet assureur.

A ce jour, aucun reversement n'a eu lieu mais le risque est réel.

Il a été décidé de comptabiliser en produits constatés d'avance la rémunération perçue au titre de ce contrat pour la période de janvier 2016 à décembre 2017 soit un montant de 1.243.525 €.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	2 083 909		564 158		172 363
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 083 909		564 158		172 363

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	382 105		35 714		4 549
	Instal., agencement, aménagement divers	1 651 591		13 868		132 205
	Matériel de transport	70 099				12 323
	Matériel de bureau, mobilier	666 951		4 310		48 573
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 770 745		53 892		197 649

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	1 221		17		1 238
	Prêts et autres immobilisations financières	123 538		17 460		140 998
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 759		17 477		142 236

TOTAL		4 979 413		635 526		370 012
--------------	--	------------------	--	----------------	--	----------------



ANNEXE- Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	46 409	29 684	2 363	73 730
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 409	29 684	2 363	73 730
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	361 665	8 540	4 549	365 656
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 350 140	129 974	132 205	1 347 909
	Matériel de transport	33 403	11 350	12 323	32 430
	Matériel de bureau, mobilier	621 998	26 260	48 573	599 685
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 367 206	176 123	197 649	2 345 680
TO TAL		2 413 615	205 807	200 012	2 419 410

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TO TAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TO TAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TO TAL							
TO TAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE- Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	140 998		140 998
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24 916	24 916	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	155 413	155 413	
	Taxes sur la valeur ajoutée	243 338	243 338	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 493 881	5 493 881	
	Charges constatées d'avances	106 963	106 963	
	TOTAL DES CREANCES	6 165 508	6 024 510	140 998
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	700	700		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	681 157	235 962	445 195	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 777 405	4 777 405		
	Personnel et comptes rattachés	497 431	497 431		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	427 471	427 471		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	449 370	449 370		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 750	1 750		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	421 600	421 600		
	Autres dettes	70 889	70 889		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	1 575 526	1 575 526		
	TOTAL DES DETTES	8 903 299	8 458 104	445 195	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000			
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	233 060			
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	165 000	10 000	45 000	130 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		165 000	10 000	45 000	130 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 237 500		170 000	1 067 500
	Sur stocks et en-cours	91 718	65 881	91 718	65 881
	Sur comptes clients	1 111	800		1 911
	Autres	6 497	25 000	2 285	29 212
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 336 825	91 682	264 003	1 164 504
TOTAL GENERAL		1 501 825	101 682	309 003	1 294 504
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			101 681	306 718 2 285	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	200,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	200,0000	100 000,00



Ventilation du Chiffre d'Affaires

	France	Exportations	Total
Ventes de marchandises	17 749 455		17 749 455
Production de Biens			
Production de Services			
Chiffres d'affaires nets	17 749 455		17 749 455



ANNEXE- Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 365 753	333 710	1 032 043
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(111 557)	(36 099)	(75 458)
RESULTAT COMPTABLE		1 254 195	297 611	956 584

(1) après retraitements fiscaux.



ANNEXE - Élément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

31/12/2017

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	CONSTRUCTION	11 668
	PARTICIPATION	108 400
	FORFAIT SOCIAL PARTICIPATION	21 680
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPO TS		141 748



ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

31/12/2017

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.



ANNEXE- Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		5	
	Professions intermédiaires			
	Employés		81	
	Ouvriers			
	TOTAL		86	



ANNEXE - Elément 6.10

PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		4 340 642
Autres créances		4 340 642
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	4 336 717	
BANQUES PROD. A RECEVOIR	3 925	



ANNEXE - Elément 6.11

CHARGES A PAYER

		31/12/2017
Total des Charges à payer		808 251
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		162
INT.COURS/EMPRUNT ETAB.C	162	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 775
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 775	
Dettes fiscales et sociales		735 425
CONGES A PAYER	186 642	
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	108 400	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	202 160	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	236 472	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	1 750	
Autres dettes		70 889
DEBIT.CRED.DIV.CHAR.A PAY	70 889	



ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		106 963	106 963
Charges constatées d'avance - FINANCIÈRES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			106 963



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		1 575 526	1 575 526
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 575 526



Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
EMPRUNT	NANTISSEMENT COMPTE DAT 50%	CREDIT AGRICOLE	437 000	73 664
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CAISSE D'EPARGNE	314 549	232 200
EMPRUNT	NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	CREDIT AGRICOLE	400 000	375 131
		TOTAL	1 151 549	680 995



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

31/12/2017

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés DETTE ACTUARIELLE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE	69 769	
	69 769	
Autres engagements INTERETS NON COURUS PRET CREDIT AGRICOLE INTERETS NON COURUS PRET CAISSE EPARGNE	2 212 4 217	
	6 430	
Total des engagements financiers (1)	76 199	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITES

Hypothèses retenues : * augmentation annuelle des salaires 1.5 %

* départ volontaire à 62 ans

* taux de rotation moyen du personnel : 10% de 16 à 50 ans
2% au-delà